

Lettre ouverte à Monsieur Macron

Monsieur Macron, vous êtes notre nouveau président et comme candidat, vous vous êtes exprimé sur l'autisme, ce dont nous vous remercions. Nous insistons pour que vous preniez la mesure de la tragédie vécue par les personnes autistes et leurs familles, et pour que vous vous donniez dans les 100 jours les moyens de leur rendre espoir.

1 personne sur 100 est autiste et il y a donc 660 000 citoyens autistes concernés, largement privés de leurs droits.

Depuis près de trente ans, Autisme France se bat, contre un système sclérosé, pour demander des diagnostics aux normes internationales, une refonte des formations initiales des professionnels du soin et du social, des interventions éducatives conformes aux recommandations de bonnes pratiques, des lieux d'accueil dignes, le droit de vivre dans la Cité pour tous, l'accès à des services de droit commun.

Depuis des années, la France, est condamnée, en vain, par le Conseil de l'Europe, le Commissaire Européen aux Droits de l'Homme, le Comité ONU des Droits de l'Homme, le Comité ONU des Droits de l'Enfant, souvent à l'initiative d'Autisme France, notamment pour la discrimination et les maltraitances dont la France se rend coupable à l'égard des personnes autistes et de leurs familles.

Depuis des mois, Autisme France tente de convaincre les candidats que la question de la prise en charge de l'autisme est **d'une urgence absolue** dictée par le retard pris à répondre aux besoins des personnes et de leurs familles, littéralement abandonnées par les pouvoirs publics. Ce triste constat est aussi celui du rapport de l'IGAS sur l'évaluation du plan autisme 3 : politique de l'autisme non évaluée, argent consacré à alimenter les services médico-sociaux dont pourtant la qualité n'est pas garantie, études épidémiologiques et diagnostics défectueux, impossibilité d'obtenir le respect des bonnes pratiques, adultes et familles largement oubliés, formations dépassées, le tout dans un climat de polémiques persistantes et indécentes.

Notre association, ses 10 000 familles et son réseau de 120 associations vous demandent un plan d'urgence immédiat, appuyé sur leur expertise.

Contact presse : Danièle Langlois

Autisme France

Association Reconnue d'Utilité Publique

Siège social : 1175 Avenue de la République - 06550 La Roquette-sur-Siagne

Téléphone : 04 93 46 01 77 - Fax : 04 93 46 01 14

Site internet : www.autisme-france.fr - courriel : autisme.france@wanadoo.fr